

**Province de Québec
MRC de Charlevoix
Municipalité de Saint-Urbain**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 11 décembre 2023, à vingt heures (20h00), au lieu habituel des délibérations.

SONT PRÉSENTS: Mme Claudette Simard, mairesse
Mme Sandra Gilbert;
M. Léonard Bouchard;
Mme Denise Girard;
M. Gaétan Boudreault;
M. Sylvain Girard;

EST ABSENTE : Mme Lyne Tremblay;

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:
M. Martin Guérin, directeur général
Mme Mélanie Lavoie, Greffière-trésorière adjointe.

2023-12-257

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard,
APPUYÉE Et résolu unanimement par les conseillers présents;

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Urbain tenue le lundi 11 décembre 2023 à vingt heures (20h00), au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté.

« ADOPTÉE »

Budget 2024

Présentation du budget 2024

Mme Claudette Simard, mairesse, procède à la présentation d'un PowerPoint démontrant les principaux éléments du budget que l'on retrouve en résumé ici :

Saint-Urbain, le 11 décembre 2023 – Budget 2024

La mairesse de Saint-Urbain, madame Claudette Simard, a présenté aujourd'hui le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations.

Le conseil municipal est fier de présenter un budget de 3 046 356 \$ en hausse de 309 761 \$ par rapport à l'exercice précédent.

L'essentiel de nos revenus supplémentaires s'explique d'abord par une hausse des revenus de taxation. Une augmentation du taux de taxation de 4 cents par 100\$ d'évaluation et une

augmentation de 62\$ pour les collectes représentent l'essentiel de cette augmentation. L'augmentation du coût des collectes représente le coût additionnel du renouvellement du contrat de la MRC avec Matrec.

Finalement, le conseil municipal a pris la décision de réaffecter un montant de 170 000\$ de son surplus afin de diminuer l'impact sur le compte de taxes des contribuables. Cette réaffectation représente l'équivalent de près de 9,5 cents d'augmentation.

Nous sommes tout de même heureux de présenter un budget qui respectera la capacité de payer de nos citoyens.

Dans le département des dépenses, la principale augmentation provient du renouvellement du contrat de travail des employés municipaux. Les contrats de travail des employés et des cadres ont été renouvelés pour les 4 prochaines années. Nous avons une augmentation du nombre d'employés. En 2024, nous accueillerons un agent de développement qui sera partagé avec L'Isle-aux-Coudres. Nous assumons la totalité de la gestion de ce poste, mais 40% seront payés par L'Isle-aux-Coudres.

Nous avons aussi un nouvel employé à temps plein à l'année aux travaux publics et un autre poste auquel nous avons ajouté 12 semaines pour le rendre à l'année. Avec la pénurie de main-d'œuvre, il devient de plus en plus difficile de recruter des postes saisonniers. Il devenait inévitable de procéder à ce changement.

Nous ne pouvons passer sous silence le renouvellement du contrat des collectes des matières organiques, recyclables et des déchets par la MRC de Charlevoix. Cette augmentation représentait plus de 30% d'augmentation pour Saint-Urbain.

Nous avons aussi pris la décision d'emboîter le pas avec le conseil sans papier. 12 000\$ seront investis pour faire l'acquisition d'ordinateurs portables pour les membres du conseil ainsi que la programmation.

Finalement, avec l'arrivée d'un agent de développement, nous devons mettre en place une petite enveloppe pour des projets spéciaux. L'agent supportera plusieurs comités et projets de la municipalité. Nous vous invitons à venir rencontrer cette nouvelle ressource pour discuter de projets.

Tous ces investissements et développements dans notre municipalité portent leur fruit. La valeur de l'augmentation du taux de taxation pour une cent continue de croître, passant de 17 586\$ en 2023 à 17 987\$ en 2024. Avec tous les projets en place, il est évident que ce montant dépassera le 18 000 au prochain budget.

Avec l'augmentation du taux de taxation et l'augmentation de 62 \$ pour les collectes qui atteignent un montant de 257\$ par résidence, une résidence avec services de 200 000\$

d'évaluation foncière paiera 2 477\$ alors qu'une résidence de même évaluation sans service aura un compte de taxes de 2 067\$. Conformément à la MRC de Charlevoix, le coût des collectes pour la résidence de tourisme a triplé. Il s'agit du coût d'une résidence multiplié par 3.

Nous sommes heureux de vous mentionner que les développements Au cœur du village phase 1 et le Boisé du séminaire sont maintenant complets.

Tous les terrains sont vendus et il ne reste que quelques résidences à construire. C'est pourquoi nous avons procédé à un nouveau développement, le développement des Sorbiers sur le chemin Saint-Thomas.

Ce quartier résidentiel en milieu boisé sans service devrait être un franc succès. Avant même d'avoir mis en vente un seul terrain, nous avons une liste d'attente pour de futurs acquéreurs et résidents.

Ce projet nous permettra de maintenir notre démographie. Nous visons toujours des terrains abordables pour des résidences permanentes. Il est important pour le conseil que conserver une vitalité et un dynamisme dans la municipalité afin que nos services subsistent.

Cette année, nous avons aussi réalisé le prolongement de la rue des Entrepreneurs en plus de finaliser le projet des égouts du bas de Saint-Urbain.

Notre programme triennal d'immobilisation prévoit des investissements d'environ 7 M\$ sur 3 ans et 2.6 M\$ pour 2024.

Le conseil est conscient que les deux dernières années ont été difficiles financièrement pour plusieurs citoyens en raison de l'inflation. Les prochaines ne le seront pas moins en raison de l'augmentation des taux d'intérêt. C'est pourquoi nous avons demandé à l'administration de la municipalité de revoir certains taux de taxation qui représenteront mieux le concept d'utilisateur payeur. Ces ajustements devraient être faits pour l'année 2025.

L'année 2023 sera bientôt derrière nous. Une année éprouvante qui nous suivra pour encore quelques années. Nous espérons que 2024 sera plus clémente.

Saint-Urbain a encore le vent dans les voiles malgré tout ce qui se passe. Nous croyons avoir trouvé le juste milieu entre le développement et les investissements qui peuvent être supportés par nos citoyens.

Pour bien faire ce développement, nous avons toujours besoin de vous. Il est important que vous soyez partie prenante de la vision de la municipalité. Nous espérons vous voir en grand nombre autant dans les activités, les comités et les rencontres de réflexion.

Pour conclure, je tiens à remercier mes collègues du conseil pour tout le travail réalisé au cours de la dernière année, de même pour tout le personnel administratif, travaux publics et incendie. Des gens intègres qui partagent une vision commune pour Saint-Urbain et qui donnent toujours le meilleur d'eux-mêmes pour la municipalité. Merci à chacun d'entre vous.

Joyeuses Fêtes !

2023-12-258

Adoption du budget 2024 et du plan d'immobilisations 2024-2026

IL EST PROPOSÉ par M. Gaétan Boudreault,
APPUYÉ ET RÉSOLU unanimement par les conseillers
présents;

QUE le budget d'opération de la Municipalité de Saint-Urbain pour son exercice financier 2024, totalisant la somme de 3 046 356 \$, soit et est adopté tel que décrit ci-dessous :

<u>REVENUS</u>	<u>BUDGET 2024</u>	<u>BUDGET 2023</u>	<u>ÉCART \$</u>	<u>AUG. %</u>
TAXES	1 708 351 \$	1 592 172 \$	116 179 \$	7 %
TARIFICATION	446 023 \$	379 851 \$	66 172 \$	17 %
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	18 820 \$	18 715 \$	105 \$	1 %
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	211 105 \$	192 376 \$	18 729 \$	10 %
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	73 696 \$	22 514 \$	51 182 \$	227 %
TRANSFERTS CONDITIONNELS	588 361 \$	530 967 \$	57 394 \$	11 %
TOTAL DES REVENUS	3 046 356 \$	2 736 595 \$	309 761 \$	11.3 %
 <u>DÉPENSES</u>				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	647 086 \$	522 494 \$	124 592 \$	24 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	328 405 \$	266 923 \$	41 482 \$	14 %
TRANSPORT ROUTIER	527 552 \$	480 278 \$	47 274 \$	10 %
HYGIÈNE DU MILIEU	420 843 \$	352 341 \$	68 502 \$	19 %
SANTÉ ET BIEN ÊTRE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	3 960 \$	18 803 \$	-14 843 \$	-79 %
LOISIRS ET CULTURE	227 682 \$	221 088 \$	6 594 \$	3 %
FRAIS DE FINANCEMENT	774 570 \$	746 083 \$	28 487 \$	4 %
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	12 000 \$	0 \$	12 000 \$	0 %
TOTAL DES DÉPENSES	3 046 356 \$	2 736 595 \$	309 761 \$	11.3 %

Plan triennal d'immobilisation 2024-2026

Description	2024	2025	2026
Service administratif	18 000 \$	85 000 \$	20 000 \$
Travaux publics	12 000 \$	267 500 \$	87 500 \$
Service incendie	51 000 \$	17 500 \$	44 000 \$
Hygiène du milieu	475 500 \$	100 000 \$	0 \$
Loisirs et culture	293 500 \$	105 000 \$	15 000 \$
Bâtiment municipaux	207 500 \$	520 000 \$	20 000 \$
Infrastructures routières	115 000 \$	1 230 000 \$	15 000 \$
Développement domiciliaire et industriel	1 365 000 \$	1 310 000 \$	660 000 \$
Total	2 537 500 \$	3 635 000 \$	861 500 \$

QUE le plan d'immobilisations 2024-2026 totalisant 7 034 000\$, dont copie est jointe à la présente, soit et est adopté.

« ADOPTÉE »

Après avoir répondu aux questions, madame la mairesse déclare cette période des questions du public close.

2023-12-259

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard,
APPUYÉE ET RÉSOLU unanimement par les conseillers
présents;

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20h37.

« ADOPTÉE »

Mairesse

Secrétaire-trésorier

*Je, Claudette Simard, mairesse, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142
(2) du Code Municipal.*